

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 juin 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-06-2022-04

Date de convocation le 16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 3

Votants : 15

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes CAZENAVE, BAZIARD, DAUBAS, GUITTONNEAU, ETCHART et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE, LAMASOU, LAPETRE LETARGUA et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONNEAU

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ,
Mr HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA,
Mme GRAUX pouvoir à M. SALEFRANQUE

Lotissement Vallée de la Geoule : Proposition d'achat : modification prix de vente du lot 8 -9

La commune a reçu une proposition d'achat d'un particulier pour construire une maison passive sur les lots 8 et 9 du lotissement Vallée de la Geoule. Une modification des tarifs a été présentée au Conseil Municipal du 10 mars 2022, l'offre n'était pas de 90 000 € mais de 89 000 euros pour les deux lots 8 et 9.

Oui l'exposé du Maire, après avoir entendu le Conseil dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTÉ l'offre d'achat à 89 000 euros TTC pour le lot 8 et lot 9

DECIDE de fixer le prix de vente à 89 000 euros pour le lot 8 et le lot 9

RAPPELLE que le cabinet de maître ESTRADÉ, notaire à Arthez de Béarn, est désigné aux fins de rédiger les actes sous-seing privé (promesses de vente et d'achat) ainsi que les actes authentiques correspondants.

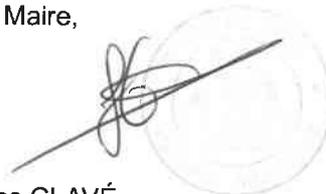
AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire, notamment les actes sous-seing privé, les actes authentiques et les courriers aux candidats et précise qu'en cas d'absence de ce dernier les adjoints auront le pouvoir pour signer les documents de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20220704-24_06_2022_04-DE